

# Les actions réalisées en 2018

Tout au long de l'année, le CPIE de Meuse, la Chambre d'Agriculture et l'Office national des forêts se sont mobilisés pour faire vivre le site :

En animant différentes rencontres et réunions avec les acteurs du territoire : agriculteurs, collectivités, gestionnaires et propriétaires forestiers, propriétaires d'étangs,.... Ces rencontres ont permis de faire connaître les sites et de présenter les mesures prévues dans les documents d'objectifs :

En réalisant des interventions sur le terrain auprès de professionnels (agriculteurs, propriétaires et gestionnaires privés...):

En maintenant une veille écologique et un positionnement en tant que structure ressource (déplacement sur le terrain, conseil auprès de porteurs de projet...).



CDA de la Meuse

## Les structures animatrices

Pour animer 15 000 ha de site Natura 2000 et mettre en œuvre les documents d'objectifs, trois structures complémentaires ont décidé de s'associer :

## VOUS SOUHAITEZ en savoir plus ?

Pour toutes demandes de renseignements ou alerter sur une situation inhabituelle sur les sites, vous pouvez contacter les structures animatrices :



**COORDINATION / ANIMATION / COMMUNICATION**  
**VOLET étangs et zones humides**

**CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT DE MEUSE**

14 Rue Chaude  
55160 BONZÉE  
Tél : 03.29.87.36.65 ou  
03.29.88.57.35  
[www.cpie-meuse.fr](http://www.cpie-meuse.fr)



**VOLET forêts publiques**

**OFFICE NATIONAL DES FORÊTS**

60 boulevard Raymond Poincaré  
B.P. 20018  
55001 BAR-LE-DUC Cedex  
Tél : 03.29.45.28.22  
[www.onf.fr/grand-est](http://www.onf.fr/grand-est)



**VOLET milieux agricoles et forêts privées**

**CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA MEUSE**

Les Roises, Savonnières devant Bar  
CS 10229  
55005 BAR-LE-DUC  
Tél : 03.29.83.30.30  
[www.meuse.chambre-agriculture.fr](http://www.meuse.chambre-agriculture.fr)



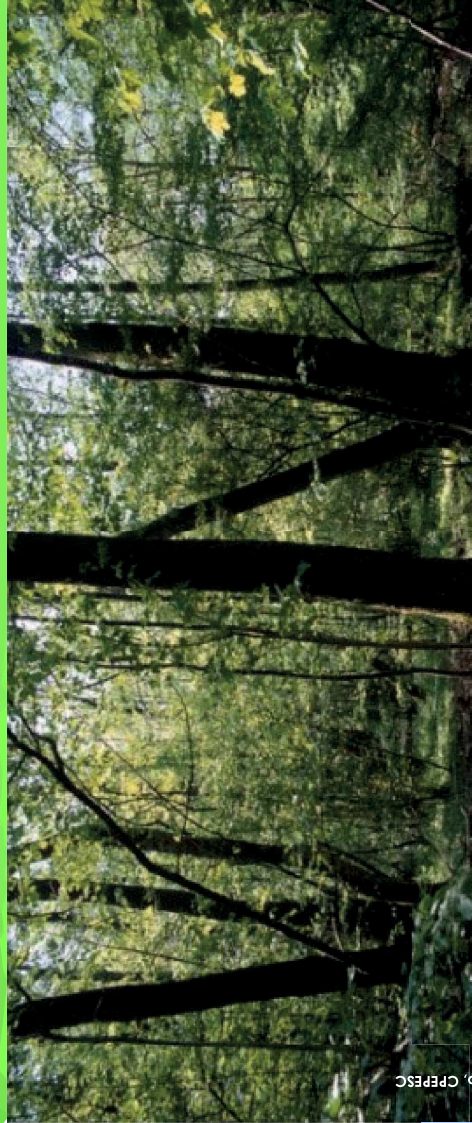
**La maîtrise d'ouvrage des sites est assurée par la DDT pour le compte du Préfet de la Meuse**

Parc Bradfer  
14 rue Antoine Durenne  
55012 BAR-LE-DUC Cedex  
Tél : 03.29.79.93.71  
Mél : [ddt@meuse.gouv.fr](mailto:ddt@meuse.gouv.fr)

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA MEUSE**



# SITE NATURA 2000 - Forêts et étangs d'Argonne et vallée de l'Ornain SITE NATURA 2000 - Forêts des Argonnelles SITE NATURA 2000 - Forêt domaniale de Beaulieu



F. Schwab, CPPESC

## Natura 2000, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Natura 2000 est un réseau européen constitué de sites naturels, terrestres et marins, visant à préserver durablement des espèces et des habitats particulièrement menacés ou à forts enjeux de conservation en Europe. Ce réseau s'appuie sur deux directives européennes : la Directive « Oiseaux » et la Directive « Habitats, Faune, Flore ». Ce sont dans ces directives que sont listées les espèces et les habitats d'intérêt communautaire permettant la désignation d'un site au titre de Natura 2000. La constitution de ce réseau a deux objectifs principaux : **préserver la biodiversité** et concilier les enjeux de protection du patrimoine naturel avec les enjeux socio-économiques et culturels de nos territoires.

## Avant-Propos

Situés à l'ouest du département de la Meuse, les sites Natura 2000 « Forêts et étangs d'Argonne et Vallée de l'Ornain », « Forêts des Argonnelles » et « Forêt domaniale de Beaulieu » englobent des milieux humides et forestiers de forte valeur patrimoniale et abritent plusieurs espèces de faune et de flore d'intérêt communautaire.

Chacun de ces sites Natura 2000 est doté d'un document d'objectifs abrégé DocOb. C'est dans ce document que sont décrits les enjeux et les sensibilités du site, il en découle ainsi des mesures de gestion et d'animation à mettre en œuvre.

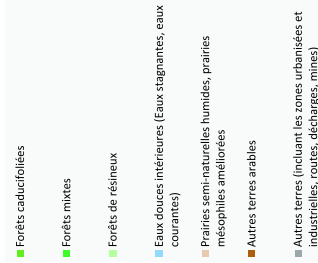
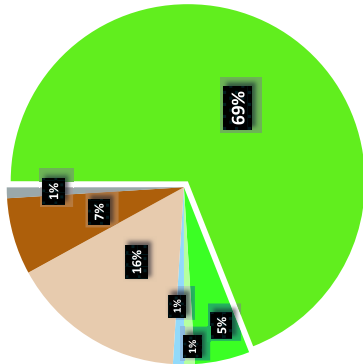
Le dernier document d'objectifs a été finalisé en 2014. L'animation des trois sites Natura 2000 a été lancée début 2018 : l'équipe d'animation doit donc porter la dynamique autour de ces sites Natura 2000.



## Les différents volets de l'animation

L'animation des sites Natura 2000 est divisée en volets d'animation : les volets forestier, agricole et milieux humides. Les trois-quarts des sites Natura 2000 sont concernés par des milieux forestiers.

### Pourcentage de couverture



## SITE NATURA 2000 FR4112009

### Forêts et étangs d'Argonne et vallée de l'Ornain

Ce site Natura 2000 couvre plus de 15 000 hectares de milieux naturels et semi-naturels et est désigné au titre de la Directive « Oiseaux » : ce sont 24 espèces d'oiseaux inscrites en Annexe I qui ont été recensées en 2014, lors de la rédaction du DocOb. Ce site est divisé en 3 grandes entités naturelles : l'Argonne, la Champagne Humide et la vallée de l'Ornain. La ZPS, ou Zone de Protection Spéciale, constitue une halte migratoire importante pour de nombreux migrants, notamment la Cigogne noire et la Grue cendrée, cette dernière présentant des effectifs de plusieurs milliers d'individus. L'intérêt de la zone Natura 2000 réside essentiellement dans la diversité et les vastes superficies de milieux qu'elle inclut.

## SITE NATURA 2000 FR4100183

### Forêts des Argonnelles

Couvrant près de 1000 ha, la zone spéciale de conservation Natura 2000 « Forêt des Argonnelles » est majoritairement constituée de boisements (904 ha) dominés par le Chêne pédonculé ou le Hêtre, typiques de Champagne Humide. Les sols argileux et la circulation de l'eau à travers le massif forestier ont façonné des habitats très particuliers de terrasses alluviales boisées, de prairies humides, de zones marécageuses ou d'étangs. Ce site abrite alors un camaïeu d'habitats plus ou moins humides, très sensibles et riches en espèces végétales et animales remarquables.

## SITE NATURA 2000 FR4100185

### Forêt domaniale de Beaulieu

La forêt domaniale de Beaulieu est remarquable par la typicité de ses habitats forestiers et concerne 573 ha. Ses boisements humides caractéristiques de l'Argonne, dominés par le Hêtre ou le Chêne pédonculé, sont sillonnés par les vallées de la Biesme et de ses affluents et ponctués d'étangs possédant un long historique piscicole. L'eau abonde sur ce territoire et a permis l'installation d'habitats humides accueillant une flore et une faune remarquables et sensibles.

## ÉTANGS ET MILIEUX HUMIDES

Les étangs sur le site Natura 2000 se répartissent sur les deux entités géographiques de l'Argonne et de la Champagne humide. La vallée de l'Ornain est concernée par des plans d'eau issus de l'extraction des alluvions (ballastières).

Les milieux humides sont bien représentés au sein de la zone Natura 2000 : des étangs en milieux forestiers, des plans d'eau de type ballastière, des cours d'eau forestiers ou des rivières, comme l'Ornain. Cette diversité de milieux humides est très favorable pour la faune et la flore locale : de nombreuses espèces y sont inféodées et sont menacées à l'échelle européenne.



CRIF de Meuse

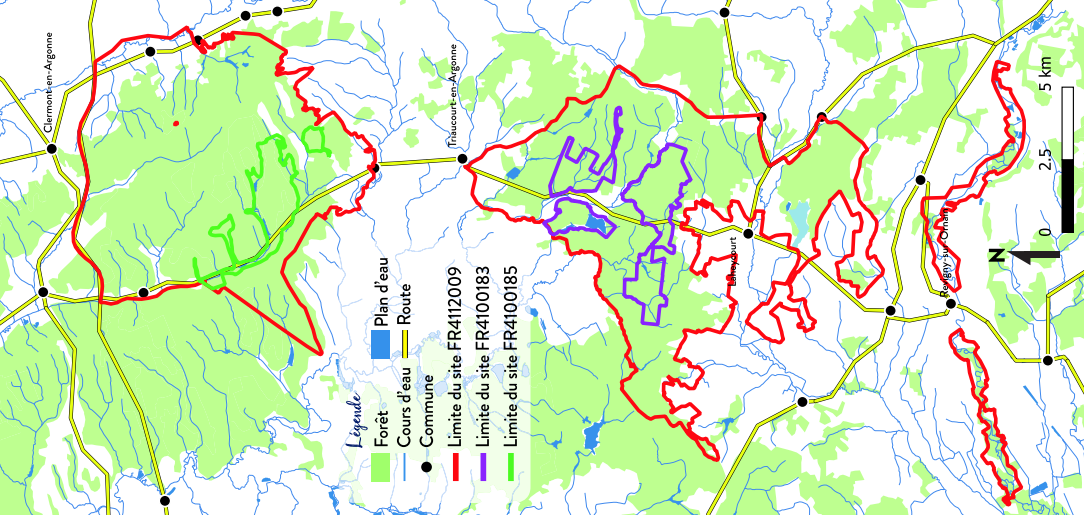
## FORÊTS PUBLIQUES ET PRIVÉES

Le milieu forestier domine ces sites Natura 2000 : en effet, plus des trois-quarts de la zone sont concernés par la forêt. La forêt publique est représentée par deux forêts domaniales, c'est-à-dire propriété de l'État et par des forêts appartenant à des collectivités (communes). La forêt publique relève du régime forestier et sa gestion est confiée à l'Office national des forêts. Quand elle est mise en œuvre, la gestion de la forêt privée, fortement morcelée, est assurée par des gestionnaires privés ou les propriétaires.

Suivant les grandes entités du site Natura 2000, différentes formations forestières sont représentées : dans l'Argonne et la Champagne Humide, ce sont principalement des forêts de feuillus, plus ou moins âgées selon les secteurs, dominées par les Chênes (sessile et pédonculé) et le Hêtre. La vallée de l'Ornain est bordée par de grandes forêts alluviales composées d'espèces affiliées aux milieux humides, comme les Saules blancs ou les Aulnes glutineux.



ONF



## ZOOM SUR : le Gobe-mouche à collier

Le Gobe-mouche à collier (*Ficedula albicollis*) est un petit passereau de la même taille que le Moineau domestique. Le mâle arbore en période nuptiale un plumage noir et blanc tandis que la femelle et les jeunes sont gris-brun olivâtre. Il niche dans les cavités des vieux arbres dans d'anciennes forêts de feuillus et chasse sur les secteurs plus ouverts : il convient donc de conserver une mosaïque de milieux. Il est présent dans notre région Grand-Est de mai à août.

Un travail commun entre les animateurs et les acteurs forestiers est en cours pour définir et préserver des secteurs de vieux bois tout en pérennisant les activités forestières.



JNO